



ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

## RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ET PANDÉMIES\*

### RÉSOLUTION 463

---

L'Assemblée,

1. **Notant** que la communauté mondiale subit actuellement la pandémie la plus lourde de conséquences depuis l'apparition de la grippe espagnole en 1918-1919 ;
2. **Affirmant** que, au-delà des terribles pertes en termes de vies humaines qu'elles infligent, les pandémies engendrent par ailleurs des chocs économiques essentiellement négatifs, qui peuvent affecter l'offre, la demande, les conditions monétaires et budgétaires, tout en sapant la confiance des consommateurs et des investisseurs ;
3. **Consciente** que les mesures prises pour minimiser l'impact d'une pandémie, comme les mises en quarantaine obligatoires et/ou les interdictions de voyager, saperont les économies nationales à court terme, même si de telles mesures peuvent avoir un effet économique salubre à plus long terme, si elles contribuent à limiter la propagation de maladies catastrophiques ;
4. **Consciente** que lesdites mesures doivent viser un juste équilibre entre la protection de la santé publique et le maintien d'une vie économique et sociale ;
5. **Reconnaissant** que lorsque les économies mondiales ralentissent en parallèle, comme pendant la pandémie de Covid-19, cela engendre un effet procyclique qui accélère la récession et l'aggrave à la fois ;
6. **Saluant** les mesures d'urgence prises sur les plans monétaire et budgétaire par les gouvernements nord-américains, européens et par l'Union européenne pour contrer la brutale récession engendrée par la Covid-19 ;
7. **Déplorant** qu'une pandémie peut également avoir un impact rapide et négatif sur le commerce, notamment à partir du moment où les gouvernements mettent fin à de multiples activités commerciales et prennent des mesures pour fermer les frontières ;
8. **Soulignant** le fait que, à la suite de la pandémie de Covid-19, les marchés financiers lourdement endettés se trouvent confrontés à leur défi le plus grave depuis la crise financière mondiale de 2008 ;
9. **Signalant** que cette crise a révélé une dépendance excessive des pays alliés envers des rivaux stratégiques comme la Chine dans plusieurs secteurs critiques des technologies de pointe et/ou liées à la santé et que les investissements étrangers dans des entreprises occidentales représentent un des moyens par lequel ces pays peuvent potentiellement mettre en danger des chaînes d'approvisionnement vitales ;
10. **Préoccupée** par le fait que les pays en développement se trouvent confrontés à des défis particulièrement colossaux en plein cœur de cette pandémie en raison de la fuite de capitaux des

---

\* présentée par la commission de l'économie et de la sécurité et adoptée en ligne par l'assemblée plénière le lundi 23 novembre 2020

pays pauvres vers les pays riches, mais aussi parce que de nombreux pays moins nantis ne disposent ni des moyens financiers, ni des capacités techniques ni même du capital social nécessaires pour faire face aux dimensions sanitaires et économiques de la crise ;

11. **Constatant** que les destinées économiques de l'Amérique du Nord et de l'Europe reposent sur un dense réseau de relations commerciales et d'investissement autant que sur des liens essentiels sur les plans diplomatique et sécuritaire, dont l'OTAN est la plus forte expression ;

12. **Se félicitant** du rôle crucial que jouent les structures de l'OTAN pour soutenir les nations alliées et partenaires dans leur réponse face à la pandémie de Covid-19, notamment des contributions du centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe (EADRCC) et celles de l'agence OTAN de soutien et d'acquisition (NSPA) qui ont facilité des missions de secours en situation de crise, y compris par la livraison de fournitures et d'équipements médicaux ;

13. **Notant** le paradoxe selon lequel les budgets de la défense sont politiquement vulnérables en période de pénurie accrue alors que, d'un point de vue historique, les risques géopolitiques ont souvent tendance à augmenter précisément lorsque survient une crise économique internationale ;

14. **Reconnaissant** que le secteur de l'industrie de la défense est actuellement confronté à des problèmes uniques liés aux incertitudes sur les plans budgétaire et de l'acquisition, ainsi qu'à l'émergence d'une crise dans les secteurs civils commerciaux, pourtant de plus en plus associés aux technologies essentielles sur les plateformes de défense contemporaines ;

15. **Convaincue** que les pandémies ne sont pas des phénomènes isolés, mais qu'elles sont plutôt récurrentes dans l'histoire de l'humanité et qu'il y a dès lors toutes les raisons de penser que l'on peut s'attendre à d'autres défis épidémiologiques à échelle mondiale dans les prochaines décennies ;

16. **INVITE INSTAMMENT** les gouvernements et les parlements des pays membres de l'Alliance atlantique Nord :

- a. à prendre pleinement conscience que ne pas se prémunir contre l'éventualité d'une future pandémie pourrait s'avérer catastrophique et que les États pourraient être amenés à partiellement restructurer leurs approches de la santé publique en vue de mieux répondre à ce type de situation d'urgence à l'avenir ;
- b. à investir dans les infrastructures, les institutions, le personnel, l'équipement, la formation, les procédures, les plans d'urgence et des procédures internationales soigneusement articulées pour ériger une résilience nationale et internationale face aux pandémies ;
- c. à forger des partenariats innovants entre les gouvernements, les scientifiques et les économistes afin de mieux se préparer à affronter des risques majeurs et d'assurer une solide collaboration internationale dans le développement d'un vaccin contre la Covid-19 ;
- d. à aider les pays en développement à surmonter les difficultés économiques et sanitaires, beaucoup de ces pays ayant été très durement frappés par la crise actuelle ;
- e. à élaborer des stratégies de long terme claires et crédibles visant à alléger le poids de la dette qui ne manquera pas de se faire sentir à mesure que l'on s'enfonce dans la crise ;
- f. à intensifier la coopération monétaire et budgétaire aux niveaux européen et transatlantique tout en redynamisant les relations commerciales transatlantiques, qui constituent depuis longtemps une base solide pour la prospérité et le bien-être ;

- g. à surveiller les investissements étrangers dans des secteurs stratégiques critiques tout en réduisant la confiance excessive placée en un seul pays fournisseur d'équipements médicaux, de produits pharmaceutiques et autres technologies critiques, notamment lorsque le pays qui investit est considéré comme un rival stratégique ;
  - h. à néanmoins résister à la tentation de s'engager sur la voie d'un protectionnisme élargi tout en réaffirmant un engagement collectif envers le libre-échange et l'ouverture des marchés ;
  - i. à œuvrer avec des institutions multilatérales comme le FMI, la Banque mondiale et l'OCDE qui jouent un rôle crucial dans la coordination des stratégies économiques internationales pour faire face aux retombées économiques de la pandémie et à garantir que l'OMS coordonne efficacement les réponses internationales à la pandémie sur le plan de la santé publique ;
  - j. à redoubler d'efforts aux niveaux national et multilatéral pour renforcer la sécurité des cyber-infrastructures, qui jouent un rôle central dans le soutien à l'activité économique durant la pandémie ;
  - k. à faire appel à des approches collectives plus judicieuses en matière d'acquisition dans le domaine de la défense et à une coopération renforcée sur le double plan de la doctrine et de l'industrie de la défense, ce qui améliorera l'efficacité, l'interopérabilité et les capacités militaires ;
  - l. à continuer à investir dans la mobilité militaire dans toute la zone euro-atlantique ce qui permettra, entre autres, de faciliter l'acheminement rapide de fournitures et de personnel médicaux dans les régions touchées par des urgences sanitaires ;
  - m. à se réengager à allouer 2% de leur PIB aux dépenses totales de défense pour les principales acquisitions d'équipements et les activités de R&D y afférentes, afin de s'assurer que les Alliés soient toujours capables de défendre leurs sociétés contre des menaces géopolitiques, dont certaines ne sauraient être qu'exacerbées par une pandémie et les crises économiques qui s'ensuivent.
-